



COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

Courcelles les Montbéliard, le 17/02/2018

Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 3 février 2018

Membres présents : ALBINI Anne, BARTIER Frédéric, BERNIER Murielle, BETTONI Nicole, BOUCARD Claude, BOURGEOIS Josiane, COMTE Christophe, CORTOT François, CUINET Monique, GENDRE Bernard, GIROD Chantal, MIRBEY Eveline, MOTTET Claudine, NAGEOTTE Stéphane, STOEFFLER Marie.

Membre du bureau excusé : Patrick ZATTI (en réunion DNSJS à Paris)

Clubs Excusés : Rang, Réchésy, Rougemont et Vesoul

Anne souhaite la bienvenue à Stéphane Nageotte, nouveau président du club de Pontarlier.

Pensée particulière à Monique Réus qui vient de perdre son époux, Claude Graff qui a lui aussi vécu un deuil, celui de son amie Bleuette Dubois nouvellement licenciée au club d'Audincourt. Pierrette Galland nous a quittés en cette fin d'année 2017. Pierrette avait fondé le club d'Audincourt en 1992.

Elle souhaite un bon rétablissement à Yves Ruhoff qui vient de subir une intervention chirurgicale, ainsi que la bienvenue à Gabriel, fils d'Anthony Gueutal.

1. BILAN DE LA SAISON EN COURS :

- Bilan clubs et licences :

Au 31/01/2018 le comité comptait 19 clubs civils dont 3 avec une section jeunes et 10 clubs scolaires pour un total de 449 licences payantes dont 21 jeunes. Ce qui représente -15 licenciés en club civil par rapport au 01/07/2017, 47 licences non renouvelées et 25 nouveaux licenciés.

La baisse des licences se ressent également au niveau fédéral.

Bernard GENDRE : constate que son club perd chaque année des licenciés. L'an prochain, il pense qu'il comptera moins de 30 licenciés. Les gens vieillissent de plus en plus. Il remarque qu'il est difficile de les fidéliser. Ceux-ci disent que c'est trop dur.

Anne rappelle qu'il ne faut pas hésiter à les aider, les suivre, ne pas les obliger à remplir des bulletins dès le début s'ils n'y sont pas prêts, pratiquer le tutorat... La convivialité doit être primordiale, la pratique en club est double : loisir et compétition. On ne peut obliger quiconque à faire de la compétition.

Chacun doit faire au mieux dans son club.

Une dame de Valdahon a souhaité prendre sa licence (R00), simplement pour pouvoir acheter Duplitolip.

Anne a reçu un appel d'un monsieur qui désirait offrir à son papa qui réside près de Vesoul, en cadeau une compétition de scrabble. Anne lui a donné les coordonnées de Benoit, président du club vésulien et lui a expliqué comment cela fonctionnait.

Mme PEIGNEY de Thise, jouant sur ISC, a contacté Eveline MIRBEY et est venue voir comment fonctionne son club. Cette dame est motivée pour créer un club de scrabble. Elle ne connaissait que le classique et y a découvert le duplicate. Anne va la rencontrer en février, car elle a déjà quelques personnes intéressées autour d'elle et disposerait d'une salle.

Eveline s'occupe d'enfants qui vont au soutien scolaire à la maison de quartier de Montrapon et les initie, avec d'autres membres du club, au scrabble duplicate à raison de 6 séances sur 6 semaines. Elle a des classes de CE2, CM1/CM2, 1 CP et les enfants sont heureux. Une réflexion sera à mener pour voir comment poursuivre cette expérience.

On constate que plusieurs jeunes (2 juniors et 1 benjamin) n'ont pas repris leur licence cette année, sur le secteur de Pontarlier. Chantal GIROD les a pourtant contactés à plusieurs reprises.

- Organisation des compétitions :

La qualification Interclubs se déroulera à Valentigney salle de l'OTA le 25 mars et c'est le club local qui gèrera l'épreuve.

Point sur les téléchargements des parties : le système fonctionne bien et les présidents de club sont très réactifs. Bien que le temps ait été assez court entre les différentes phases, tout a bien fonctionné.

Quand un centre sait qu'il ne pourra envoyer les résultats le soir même, il serait bien de penser à prévenir Claude BOUCARD qui est chargée de faire la fusion des résultats.

ATTENTION : Il est rappelé que le DA doit se faire en direct sauf pour les épreuves de blitz, pour lequel il est toléré qu'il se fasse en différé.

En cas de souci de modification de scores (avertissement ou zéro) il est bon de prévenir le joueur immédiatement et ceci, pour une parfaite équité.

Lors d'une compétition par centres, la personne qui fait le DA peut également être Juge Arbitre (car ce n'est que de la lecture de parties), ce qui permettrait aux centres de ne pas mobiliser 2 personnes.

Il est rappelé que pour les Simultanés Permanents et Fédéraux (en semaine), le DA n'est pas obligatoire.

François CORTOT constate que les résultats du Simultané Mondial ne s'affichent pas assez rapidement à son goût sur le site de la fédé. Anne précise qu'il y a un énorme travail de gestion, car tous les comités n'envoient pas leurs résultats sous Sigles et que tout doit être vérifié et validé par la FISF. 23 pays cette année, ont participé au Simultané Mondial.

Chantal GIROD pense que tous les comités devraient se mettre à Sigles, ce qui a déjà été relayé à plusieurs reprises par Anne lors des CA fédéraux et en AG fédérale.

Championnat Régional en multiplex : après discussion, il est décidé d'ouvrir 10 places en « open » pour des joueurs hors comité. Par contre, le tarif pour ces joueurs est proposé à 15€, les 3€ supplémentaires correspondant à la redevance fédérale, dans le cadre du multiplex. Cette proposition est **votée à l'unanimité** et sera effective à partir du championnat régional 2018. Les informations fédérales concernant les exonérations n'ayant pas été discutées en CA fédéral, les comités n'ont pu anticiper les répercussions au niveau de leurs organisations.

La question du tarif se pose également pour les championnats départementaux : après discussion, il est proposé que les joueurs du comité R paieraient 10€, quelque soit leur département. Les joueurs hors comité R, paieraient 12€, les 2€ supplémentaires correspondant à la redevance fédérale. 3 des 4 championnats départementaux ayant déjà eu lieu, cette décision ne pourrait être effective qu'à partir de la saison suivante.

VOTE : 9 voix pour cette proposition

Cette proposition sera soumise au vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Les tournois en paires sont exonérés de redevance.

- La papeterie :

Concernant la papeterie, Chantal GIROD nous informe qu'elle n'a pas de souci avec la papeterie BOISSOR. Elle nous demande de l'informer lorsque nous recevons le matériel commandé.

Les bulletins d'avertissement ont été offerts aux clubs par le comité.

- **Inscriptions aux compétitions sur le site régional :**

Le module demandé en AG a été mis en place et les remarques pour faciliter les inscriptions ont été prises en compte au fur et à mesure des demandes. Ne pas hésiter à proposer des améliorations, par rapport au fonctionnement de vos clubs.

On peut inscrire plusieurs personnes à la suite, il suffit d'appuyer sur « entrée » après le NOM et Prénom du premier joueur.

Quand une personne se désinscrit, prévenir Anne (qui le signalera sur le module) et le club organisateur.

Les clubs organisateurs d'un TH3 ont la possibilité d'utiliser ou non le module sur le site régional.

Rappel : Toute information concernant un **TH2 ou TH3 organisé par un club** doit être envoyée à Anne qui est en charge de faire le lien avec la Fédé et d'envoyer l'affiche des TH (ainsi que les autres) à l'adresse calendrier@ffsc.fr.

Après toute compétition, l'envoi des résultats à Claude doit se faire sous les formats numériques suivants :

- listth2.db (attention il est lié à chaque compétition, mais porte toujours le même nom, d'où l'importance de bien mettre les fichiers de chaque épreuve dans un même dossier sur votre clé ou d'effacer les précédents).

- competition.db

- competitionA.db

- competition.xls (exportation excel)

- competitionGP.db (lorsqu'il y a un grand prix lors des TH3)

Ne pas oublier de lui faire parvenir la fiche trésorerie accompagnée du règlement et du classement final.

- **Qualifications aux différents championnats de France :** *Annexe jointe (à jour du 16/02/18)*

Le CA décide que Françoise HENIQUE, malgré sa dernière place dans sa série, est qualifiée par le championnat départemental 39 pour participer au Championnat de France Promotion à Vichy, les 5 et 6 mai prochain.

9 places seront à pourvoir pour le Championnat de France Individuel, à Vichy les 12 et 13 mai. Elles seront attribuées lors du championnat régional du 4 mars 2018.

Lorsqu'un membre de son club remporte un titre ou est sur un podium d'un championnat il est important de faire remonter l'info au niveau du bureau régional. En effet, Monique REUS, n'a pu être félicitée lors de la dernière AG, car sa magnifique place de seconde série 4, lors du Championnat de France Vermeil/Diamant, est restée inconnue du bureau.

- **Gestion du matériel :**

5 pendules de scrabble classique sont en prêt au club de Pontarlier (R06).

2 boîtes de 4 jeux et 1 tableau magnétique sont en prêt au club de Besançon SPT (R20).

Un joueur a fait don d'un tableau et d'un chevalet au comité.

Il est demandé de prendre soin du vidéo et de l'écran (bien lire les notices, qui sont très simples, avant toute utilisation).

Pour le prêt de matériel, les clubs doivent envoyer message à Anne. Il faut le prévoir suffisamment tôt afin que le matériel puisse être véhiculé.

2. **ARBITRAGE :**

Eveline MIRBEY et Alain GIROD ne souhaitent plus devenir arbitres régionaux, néanmoins, ils continuent d'œuvrer à l'arbitrage en tant qu'arbitres de club.

Les championnats départementaux ayant été, en partie, arbitrés et double arbitrés par des arbitres en « test », ces compétitions ont été triple arbitrées en direct. Pour une raison d'équité, le championnat départemental 90 le sera également.

Les feuilles de DA sont maintenant conformes avec les bulletins d'avertissement mis en place suite au dernier stage d'arbitrage. Tous ces documents sont téléchargeables sur le site régional. Ils ont été proposés au niveau national, suite au retour positif des arbitres francs-comtois.

Formation sigles :

Claude et Anne proposent une formation Sigles pendant les vacances de Pâques. Cette formation s'adresse à ceux qui gèrent Sigles ou qui pourraient le faire dans leur club. L'objectif étant de pouvoir répondre à toutes leurs interrogations et apporter des réponses aux constats faits par Claude suite à la réception des fichiers de résultats.

→ La date fixée sera le **samedi 14 Avril à partir de 11h à Besançon**, au Centre Pierre Mendès France. L'inscription se fera sur le site régional, une info sera envoyée à chaque club.

3. SCRABBLE CLASSIQUE :

Le club de Pontarlier ne s'est pas encore déclaré club partenaire, Anne lui fera parvenir les documents nécessaires. Elle souhaiterait que le classique se développe dans les clubs. Il peut être beaucoup plus convivial et moins effrayant pour ceux qui débutent en club, car il se rapproche beaucoup plus de la formule pratiquée à la maison.

4. SCRABBLE JEUNES ET SCOLAIRES :

Patrick ZATTI et une autre personne accompagneront les jeunes au Championnat de France Jeunes et Scolaires à IGNY, pour lequel nous avons 8 places BCJ (sachant que nous n'avons à ce jour que 5 licenciés dans ces catégories !) et 4 places en catégorie Poussin. Il sera peut-être demandé plus de places Poussin, car nous n'utiliserons certainement pas toutes les places BCJ. Patrick en conviendra avec les animateurs concernés.

5. INFORMATIONS FÉDÉRALES

La FISF souhaite une augmentation de 0,50€ des redevances sur tous les simultanés mondiaux afin de financer des projets.

VOTE du CA à l'unanimité : CONTRE

Le mardi 10 avril, une opération de Promotion Scrabble devrait avoir lieu dans les FNAC, dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la marque Scrabble. Il est proposé aux clubs proches de ces enseignes (Belfort, Dole et Morteau) de pouvoir intervenir lors de cette manifestation. Pour cela, **les clubs intéressés doivent en faire part à Anne avant fin février, afin qu'elle puisse envoyer un courrier officiel.**

La liste des animateurs de séjours chez les partenaires a été communiquée par la FFSc aux Présidents de Comité. Il est regretté, par beaucoup de présidents de comité, qu'un certain nombre d'entre eux ne s'investissent pas au niveau de leur comité. Cet aspect interpelle également le bureau fédéral.

Le Championnat de France 2019 ne sera pas organisé par notre comité, car le bureau fédéral s'est positionné en fonction des dates d'arrivée des projets (le comité du Languedoc Roussillon s'est retiré de cette organisation, le second comité qui s'était proposé est le comité des Flandres, nous étions en 3^{ème} position).

Cette année, les résultats des équipes n'apparaîtront peut-être pas sur le site fédéral dès l'envoi par les comités. N'apparaîtront peut-être sur le site provisoire que les résultats individuels. Les résultats par équipe apparaîtraient qu'une fois les résultats de tous les comités envoyés et validés par la FFSc.

Pour toutes les autres informations, vous pouvez relire le document qu'Anne a envoyé aux présidents de clubs en attendant le CR fédéral.

6. CALENDRIER 2018-2019 : Annexe jointe

- Dimanche 9 septembre 2018 : AG du Comité + 1^{er} TH COM1 : Gray. Il est précisé que c'est une AG électorale dont 2 membres sont sortants (Anne et Claude) et Eveline ne se représentera pas. Il est souhaitable que le bureau s'étoffe de quelques membres, les personnes intéressées peuvent se faire connaître.
- Dimanche 3 février 2019 : Championnat Régional Individuel Besançon R03
- Samedi 19 mai 2019, Championnat Régional en paire : Lons

- Dimanche 23 septembre 2018 : Championnat départemental 25 à Chaffois
- Dimanche 21 Octobre ? 2018 : Championnat départemental 39 à Lons
- Dimanche 10 février 2019 ? : Championnat du 90 à Belfort
- Championnat départemental 70 ? (organisé normalement par Vesoul)

- Dimanche 7 octobre 2018 : TH3 Audincourt
- Dimanche 20 janvier 2019 : TH3 Besançon (R03)
- Dimanche 17 mars 2019 : TH3 Dole
- Dimanche 5 mai 2019 : TH3 PO Valentigney
- Dimanche 30 juin 2019 : TH3 Villers
- Dimanche 7 ou 28 avril 2019 : TH3 Pontarlier

- Samedi 9 mars 2019, TH COM2 : Audincourt, Besançon R03, Dole, Gray, Lons, Pontarlier et Villers.
- Dimanche 16 juin 2019, TH COM3 : Belfort, Dole, Gray, Lons, Pontarlier et Villers.

- Samedi 13 octobre 2018, Qualif Vermeils : Belfort, Besançon R03, Dole, Gray, Pontarlier et Villers.
- Samedi 26 janvier 2019, Simultané National VerDiam : Besançon SPT, Gray, Lons, Pontarlier et Réchésy.
- Samedi 10 novembre 2018, Phase 1 : Audincourt, Chaffois, Dole et Gray.
- Dimanche 25 novembre 2018, Phase 2 : Pontarlier
- Dimanche 9 décembre 2018, Phase 3 : Lons
- Dimanche 24 mars 2019, Qualif Interclubs : Valentigney

- Samedi 1^{er} décembre 2018, Simultané Mondial de Blitz : Valentigney
- Samedi 12 janvier 2019, Simultané Mondial : Audincourt, Besançon R03, Dole, Lons, Pontarlier, Vesoul (?) et Villers
- Dimanche 12 mai 2019, Simultané Mondial Semi-rapide : Pontarlier

- Samedi 15 décembre 2018, Championnat régional classique : Pontarlier
- Samedi 2 mars 2019, Interclubs Classique : Valentigney

- Dates des Conseils d'Administration : samedi 9 février et 29 juin 2019 à Besançon

Clôture de la séance à 18h.

La secrétaire, Murielle Bernier